



Avertissement



GRANDES CULTURES

No 01 – 21 mai 2010

EN BREF :

- Début des activités d'un nouveau réseau de surveillance de la tipule des prairies.

DÉBUT DES ACTIVITÉS D'UN NOUVEAU RÉSEAU DE SURVEILLANCE DE LA TIPULE DES PRAIRIES

Ce communiqué est le premier avertissement phytosanitaire du nouveau réseau de surveillance du RAP qui a pour but de renseigner les conseillers et les producteurs sur l'évolution des populations et des dommages causés par la tipule des prairies au Québec.

Mise en contexte

La tipule des prairies, *Tipula paludosa*, est un nouveau ravageur qui a été observé pour la première fois au Québec en 2002, causant des dommages aux graminées à gazon de terrains de golf de la région de la Capitale-Nationale. En 2008, une centaine de fermes en Chaudière-Appalaches et en Estrie cultivant diverses grandes cultures (blé, orge, seigle, avoine, maïs, soya et canola) ont observé des dommages importants occasionnés par ce nouveau ravageur. Ce ravageur a aussi été observé en 2009 dans ces deux régions, causant des dommages chez plusieurs producteurs. Compte tenu de l'étendue et de la récurrence des dommages, le Réseau d'avertissements phytosanitaires débute un nouveau réseau de surveillance de cet insecte dans les régions touchées en 2008 et en 2009.

Zones ciblées par le dépistage effectué

Les grandes cultures semées sur un retour de prairies sont plus à risque d'être endommagées par cette espèce. Le semis direct pourrait aussi être plus à risque pour favoriser les dommages causés par la tipule. C'est pourquoi le réseau de surveillance de la tipule des prairies effectuera un **dépistage ciblé** dans les zones des champs qui apparaissent comme les plus propices pour les trouver comme les baissières et les secteurs mal drainés. Ainsi, il est important de relever le fait que les populations observées **ne seront pas** les populations moyennes des champs dépistés.

État de la situation

Des dommages causés par la tipule des prairies ont été signalés hier à Saint-Onésime-d'Ixworth au sud de la région du Bas-Saint-Laurent et à Thetford-Mines dans la région de la Chaudière-Appalaches.



Par ailleurs, des populations de larves suffisantes pour causer des dommages **localisés** ont été observées dans 3 des 6 premiers champs échantillonnés par le réseau depuis le début du mois dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie. Il s'agit de populations observées dans des champs de producteurs qui ont subi les dommages les plus importants dans chaque région en 2008 et en 2009.

Les records de température enregistrés en novembre 2009 et en avril 2010 ont encore une fois été plus favorables que la moyenne au développement des larves de ce ravageur. Il se pourrait donc que des dommages soient observés en 2010 dans plusieurs champs des régions affectées par la présence de cet intrus indésirable.

Nous connaissons sous peu les populations de 6 champs qui ont déjà été échantillonnés la semaine dernière dans la région de la Chaudière-Appalaches. De nouveaux champs seront échantillonnés dans la même région ainsi qu'en Estrie au cours des prochains jours. Nous vous fournirons dès que possible des résultats plus détaillés de cette première campagne d'évaluation des populations de tipules des prairies. À chaque année, et le plus tôt possible au printemps, le réseau prévoit ainsi évaluer les populations de larves qui ont survécu à l'hiver chez un certain nombre de producteurs chez qui les risques d'infestation sont élevés, et ce, dans chaque région touchée. Ces mêmes champs seront dépistés vers la mi-juin pour évaluer l'importance des dommages. L'information ainsi recueillie nous permettra, dans un avenir rapproché, de prévoir le niveau de risque de dommages à chaque année et d'informer les producteurs et les conseillers de la situation avant la période des semis.

Il n'existe malheureusement aucune méthode de lutte connue qui soit vraiment efficace pour lutter contre ce ravageur et aucun insecticide homologué pour intervenir lorsque l'apparition de dommages est observée dans un champ. Il faut probablement s'attendre à ce que plusieurs années de recherches soient nécessaires afin de trouver des solutions efficaces à ce problème.

Un ravageur surveillé de plus près à partir de maintenant

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec vient tout juste d'obtenir une subvention permettant au CÉROM d'entreprendre des travaux de recherches d'une durée de 2 ans sur la tipule des prairies. Les premiers travaux vont porter sur les besoins les plus urgents, soit de mettre au point des techniques d'échantillonnage efficaces pour évaluer plus rapidement l'importance des populations, d'évaluer la présence du ravageur dans les autres régions du Québec qui n'ont pas encore été affectées et de faire des progrès sur la connaissance de la biologie de ce ravageur dans les grandes cultures au Québec.

Parallèlement, un groupe de travail du RAP s'affaire présentement à la préparation d'une stratégie d'intervention permettant d'effectuer une surveillance adéquate de ce ravageur au Québec en partenariat avec les efforts de recherches du CÉROM. Ce groupe de travail est composé des personnes suivantes :

Groupe de travail du RAP sur la tipule des prairies

Geneviève Labrie*, Ph. D., biologiste-entomologiste, CÉROM

genevieve.labrie@cerom.qc.ca

Téléphone : 450 464-2715, poste 230

* Collaboratrice principale du réseau pour le RAP

Jean-Noël Couture, agronome, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ

jean-noel.couture@mapaq.gouv.qc.ca

Téléphone : 418 837-7105, poste 240

Ermin Menkovic, agronome, Direction régionale de l'Estrie, MAPAQ

ermin.menkovic@mapaq.gouv.qc.ca

Téléphone : 819 820-3001, poste 4379



Claude Parent, agronome, Direction de la phytoprotection, MAPAQ
claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca
Téléphone : 418 380-2100, poste 3862

Audrey Roy, agronome, Direction de la phytoprotection, MAPAQ
audrey.roy@mapaq.gouv.qc.ca
Téléphone : 418 380-2100, poste 3568

Louis Simard, Ph. D., biologiste-agronome, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-le-Richelieu
simardl@agr.qc.ca
Téléphone : 450 515-2015

Texte rédigé par :

Claude Parent, Geneviève Labrie et Audrey Roy

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181
Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 01 – grandes cultures – 21 mai 2010

